Rapport d'activité

SAMSAH Erik Satie

3 place des Musiciens - 94110 Arcueil
Tel. 01 41 24 23 15
samsah-erik-satie@vivre-asso.com

le parcours ensemble

Association Vivre

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1955

www.vivre-asso.com

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Sommaire

I. QUI SOMMES-NOUS ? 3

1. L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE VIVRE EN 2018 ---------- 3
2. Élément du projet d'établissement ou de service ---------- 5
3. Population(s) et activités ---------- 7

3.1 Le public accueilli ---------- 7

3.2 Le dispositif ---------- 15

3.3 L'activité ---------- 16

II. PERSPECTIVES 2019 26

1. Suivi de la démarche qualité ---------- 26
2. Actualisation du Projet d'Etablissement en lien avec le projet Associatif ---------- 27

III. ANALYSE DU RESULTAT 27

1. Charges de personnel ---------- 27

1.1 Charges du personnel salarié ---------- 28

1.2 Autres charges relatives au groupe II ---------- 28

2. Autres charges d'exploitation ---------- 28
3. Produits de la tarification ---------- 29
4. Produits autres que ceux de la tarification ---------- 29

4.1 Autres produits relatifs à l'exploitation ---------- 29

IV. SYNTHESE DU RESULTAT 29

1. Détermination du résultat au titre de l'exercice 2018 ---------- 29
2. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice ---------- 30

I. Qui sommes-nous ?

1. L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE VIVRE EN 2018

Impossible de résumer en un préambule l'activité d'une association et même d'un établissement ou d'un service pendant un an : il y a tant à dire, de différents points de vue. Et chacun sachant d'expérience que le détail de l'un est l'important de l'autre, la construction d'un point de vue commun reste une gageure incitant à la prudence. Ce pourquoi, nous sentons bien qu'un rapport d'activité pertinent serait un **rapport partenarial d'activités partenariales**. Une telle aventure n'étant pas encore expérimentée on ne saurait qu'imaginer ce que pourrait être la conjonction de différents points de vue : rapport d'activité de la personne accompagnée, du professionnel « en lui-même » et avec l'équipe, celui des partenaires et last but not least celui des administrateurs…Le vertige nous saisit devant de telles encyclopédies qui auraient pourtant leur légitimité!

Ce sont sans-doute les lignes de croisements de ces récits qui font sens collectif ; elles représentent l'aventure partagée, avec ses doses de familiarités, de prises de risque ensemble et de surprise permettant de découvrir derrière l'inattendu l'énoncé d'une question fondamentale.

Par exemple cette phrase, prononcée par un stagiaire du CRP, que nous avons beaucoup citée en 2018 et que nous citerons probablement longtemps :

« Nous sommes une association de personnes handicapées, il serait grand temps de savoir ce que nous pouvons faire pour les valides ! »

Comment mieux faire comprendre que le désir d'apporter au bien commun est le désir fondamental de tout être humain quel que soit son état de santé ? Comment mieux faire comprendre que la mission de notre association consiste à comprendre ce désir, à l'interpréter et à lui donner forme avec la personne accueillie, par une démarche où le co-auteur est au service de l'auteur ?

La société inclusive n'a pas de meilleures fondations que la reconnaissance et l'expression de ce désir dans le cadre de la citoyenneté et dans une démarche partenariale inscrite dans une cité ouverte (ou à ouvrir !) : nous ne travaillons jamais seuls !

C'est bien ce que nous avons partagé ensemble lors de la journée partenariale du 13 décembre qui portait pour titre « **Construire une société inclusive : une démarche partenariale !** ». Et les participants ont bien en mémoire la force des énoncés des personnes accompagnées et des professionnels et l'apport des partenaires du monde de l'art ou de l'entreprise par exemple, ainsi que les encouragements explicites de l'ARS (via le délégué territorial du Val de Marne, Eric Véchard) et de la vice-présidente du Conseil Départemental du Val de Marne, Brigitte Jeanvoine, et jusqu'aux paroles de la Présidente du Comité National Consultatif des Personnes Handicapées, Dominique Gillot concluant la matinée par un retentissant : « **Comptez-moi parmi vous !** ».

2018 fût notamment cela au niveau collectif et, fait d'importance pour l'association, 2018 fût aussi l'année du **passage de relais entre deux Présidents**. Le Dr Luc Frossard, quittant la Présidence après 32 ans de mandat a pu, le 13 décembre, dialoguer avec des jeunes (n situation de handicap ou non,

personnes accompagnées, professionnelles de l'association ou d'autres horizons), sur le sens de l'engagement associatif. Quelle leçon pour tous…

Le Dr Jean-François Havreng, vice-Président lui succède maintenant, gardant la ligne du projet fondateur.

C'est dans ce contexte en mouvement et mouvementé que les équipes ont soutenu et développé l'activité qui est ici présentée dans une forme qui, vous l'avez compris, n'en donne qu'un aperçu...

2. Élément du projet d'établissement ou de service

2.1 ACTUALISATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE SERVICE 2018-2022

Le travail sur l'actualisation du projet de service a été interrompu une partie de l'année 2018, en raison de l'absence de la chef de service.

Les groupes de travail sur la réécriture du projet de service ont repris en novembre 2018, à raison de deux fois par mois.
L'objectif de cette réécriture mais aussi de la formalisation du projet de service est d'avoir un projet de service plus concis et synthétique, moins descriptif du fonctionnement du service en privilégiant des procédures qui y seront annexées. Ces procédures pourront être plus facilement révisées sur la mission du référent du projet personnalisé d'accompagnement, sur l'admission par exemple lors des réunions sur l'amélioration de la qualité.

2.2 POURSUITE DE L'HARMONISATION SAVS-SAMSAH

Au travers des plannings horaires
En 2018, un des chantiers a été l'harmonisation des horaires pour les deux services SAVS et SAMSAH SATIE sur les horaires des samedis (10h-17h) mais aussi sur les fermetures à 20h30.

Et d'activités communes SAVS-SAMSAH
Une enquête a été réalisée auprès des personnes accompagnées sur les activités communes en décembre 2018. Le retour sur cette enquête se fera en janvier 2019.

2.3 REPRISE DES GROUPES D'EXPRESSION AU SAMSAH ET POURSUITE DU TRAVAIL EN GROUPE D'EXPRESSION SUR DES THEMES CHOISIS PAR LES PERSONNES ACCOMPAGNEES AU SAVS

La reprise des groupes d'expression au SAMSAH a eu lieu en décembre 2018. Le prochain aura lieu en juin 2019, un petit questionnaire afin de connaître les thèmes qui pourraient y être abordés a été remis aux personnes accompagnées.

En 2018, trois groupes d'expression ont permis d'abord les thématiques suivantes : l'image de soi, Vieillir dans notre société et les droits et devoirs des citoyens Une personne accompagnée a émis l'idée d'un CVS au SAVS. Nous avons alors organisé une enquête en direction des personnes accompagnées pour recueillir l'avis des personnes accompagnées par le SAVS sur ce sujet. Le retour sur cette enquête aura lieu en mars 2019.

2.4 RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ACCUEIL SAVS ET SAMSAH

En lien avec la réorganisation des deux services, un agent d'accueil a été recruté au mois de juin 2018 afin d'épauler la technicienne administrative et surtout d'assurer une présence à l'accueil lors des réunions d'équipe et de projets personnalisés d'accompagnement. Pour rappel, ce recrutement a été validé par le financeur, lors de la négociation d'un chef de service SAVS-SAMSAH.

2.5 PLUSIEURS CONTRAINTES sont à souligner ici, notamment le départ de 4 professionnels au sein des deux équipes SAVS et SAMSAH en 2018 : la technicienne administrative SAVS-SAMSAH, une éducatrice spécialisée SAVS, une aide médico-psychologique et une aide-soignante SAMSAH

Les nombreuses enquêtes dont les délais sont parfois très courts et qui sont chronophages : Rapport d'activité demandé par l'agence Régionale de Santé pour fin janvier 2019 au SAMSAH, le diagnostic du cabinet Grand Thornton, missionné par le Conseil Départemental, en partie pour disposer d'un état des lieux des établissements afin de conforter le Conseil Départemental pour la contractualisation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens pour les deux services et enfin l'enquête demandée par la DRESS pour mars 2019.
Ces nombreuses enquêtes mobilisent la chef de service et la directrice. Ne serait-il pas possible que les financeurs se coordonnent afin de remplir une seule et même enquête ou rapport.

2.6 MISSIONS DU SAMSAH

Les SAMSAH sont définis dans l'article D312-166 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

« *Les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés ont pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité* ».

L'article D312-167 du CASF précise qu'il s'agit d'apporter aux usagers des soins réguliers et coordonnés, un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert, une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence, un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie.

Les missions du SAMSAH Erik Satie visent à contribuer au projet de vie de la personne aux prises avec un handicap psychique en proposant un accompagnement social et éducatif adapté, personnalisé, étayé par un accompagnement aux soins, garant de la réussite du projet défini. L'accompagnement proposé par le SAMSAH vise la reconstruction, ou le maintien d'un cadre de vie rassurant en milieu ouvert.

Parce que le service fait fonction de veille, cela nécessite d'être en évaluation continue des besoins et attentes de l'usager, et de ce fait, de constamment ajuster la dynamique de notre accompagnement.

3. Population(s) et activités

3.1 Le public accueilli

3.1.1 Répartition hommes/femmes, par commune de résidences et par âge.

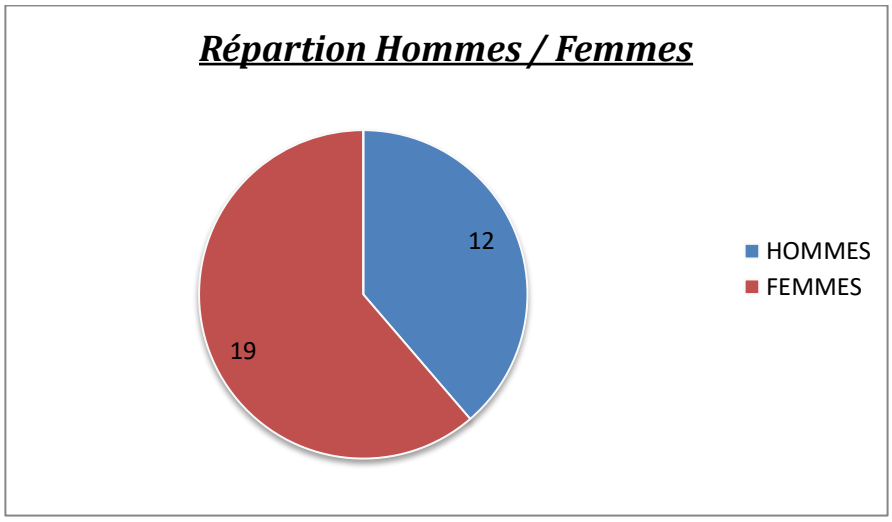

Cette année, la proportion est largement en faveur des femmes, c'est-à-dire 61% de femmes accueillies contre 39% d'hommes.

- Communes de résidence des personnes accueillies en 2018

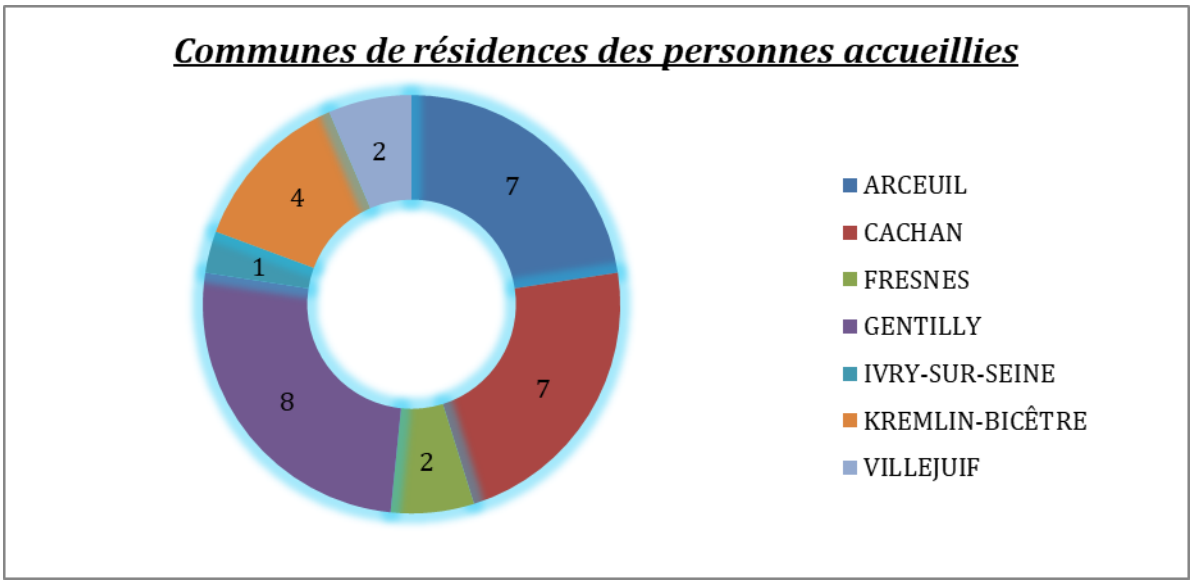

Sur les 19 femmes et 12 hommes accompagnés en 2018, 30 personnes habitent le Val de Bièvre. Du fait de son implantation à Arcueil et des modalités d'accompagnement (visites à domicile, rendez-vous au service et activités de socialisation, la proximité du lieu de résidence est facilitatrice en terme de mobilisation. Nous précisons également que le SAMSAH, dans le cadre de la convention avec l'hôpital Paul GUIRAUD est en collaboration avec le CMP de CACHAN (commune Cachan,

Arcueil et Gentilly). Lorsque la distance géographique n'est pas un frein dans l'accompagnement, le lieu de résidence peut s'étendre.

- Age des personnes accueillies

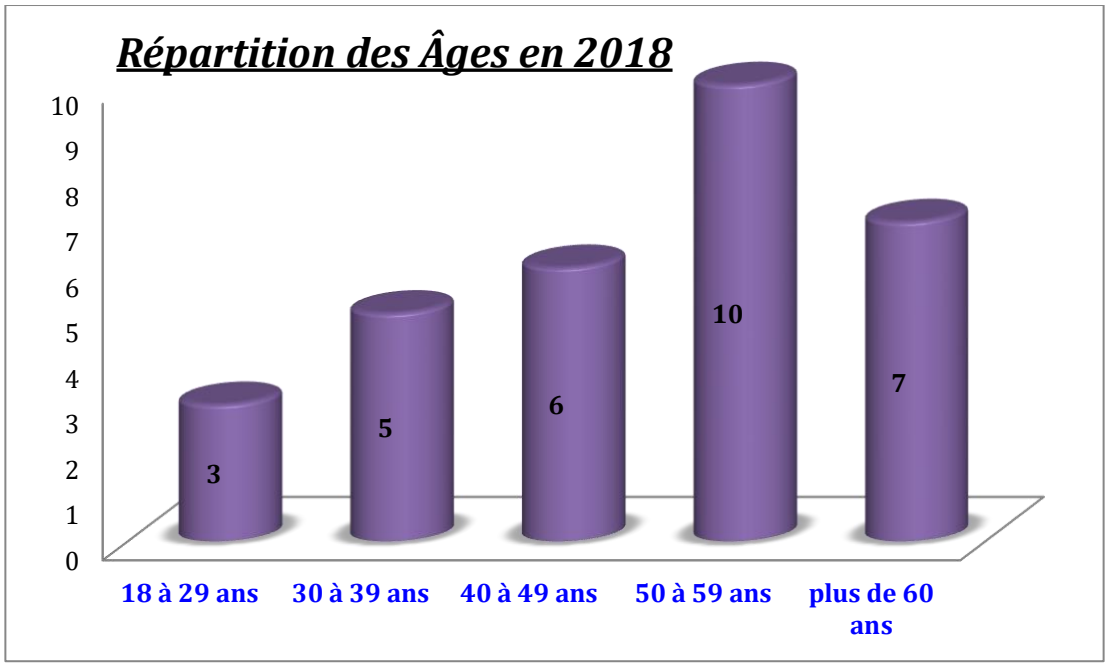

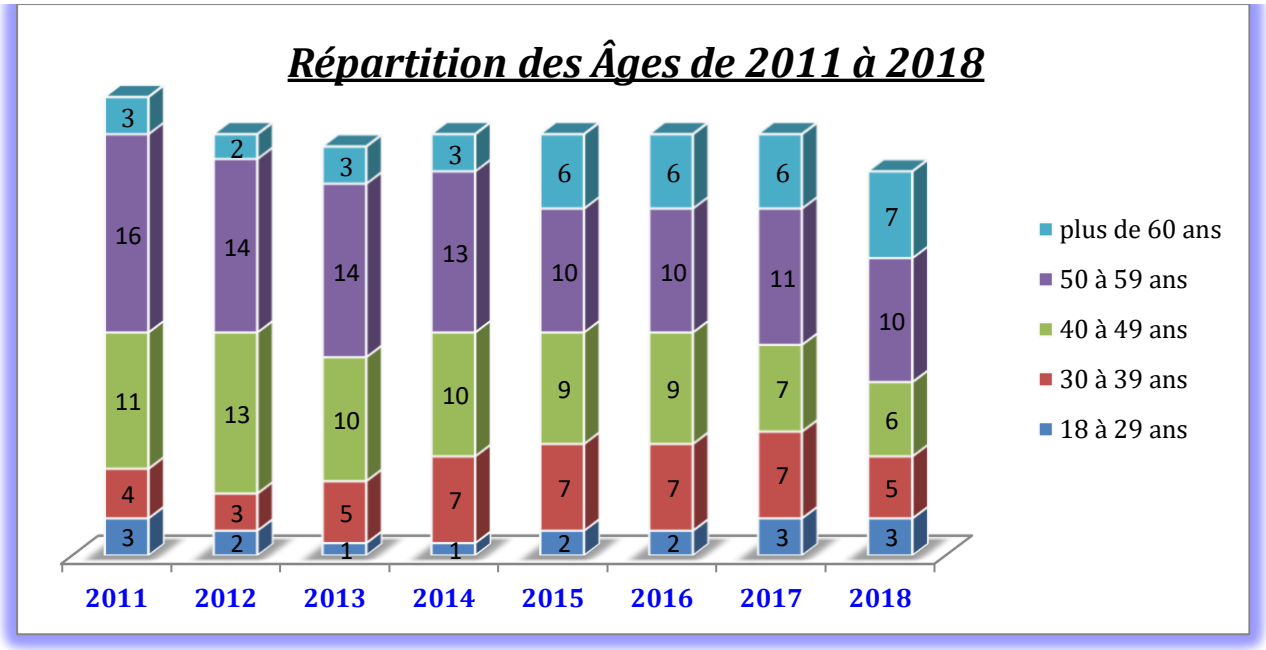

Les trois plus jeunes bénéficiaires sont âgés de moins de 29 ans. Plus d'un tiers des personnes présentes en 2018 ont plus de 50 ans, dont 7 plus de 60 ans. La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 48.77 ans.

Ces données évoluent peu d'année en année. Les questions liées au vieillissement de notre public, questions sui nous invitent à nous documenter et à chercher toujours des partenariats ciblés avec des acteurs spécialisés, afin de mieux répondre aux besoins des personnes accueillies.

3.1.2 Problématiques de santé psychiques et somatiques auxquelles est confronté le public

La majorité des personnes suivies dans le cadre du SAMSAH présente une pathologie de type psychotique (74%). Cette proportion tend à se stabiliser comparativement aux années précédentes. Ceci est très probablement en lien avec la stabilité de la population accueillie (uniquement deux sorties en 2017.)

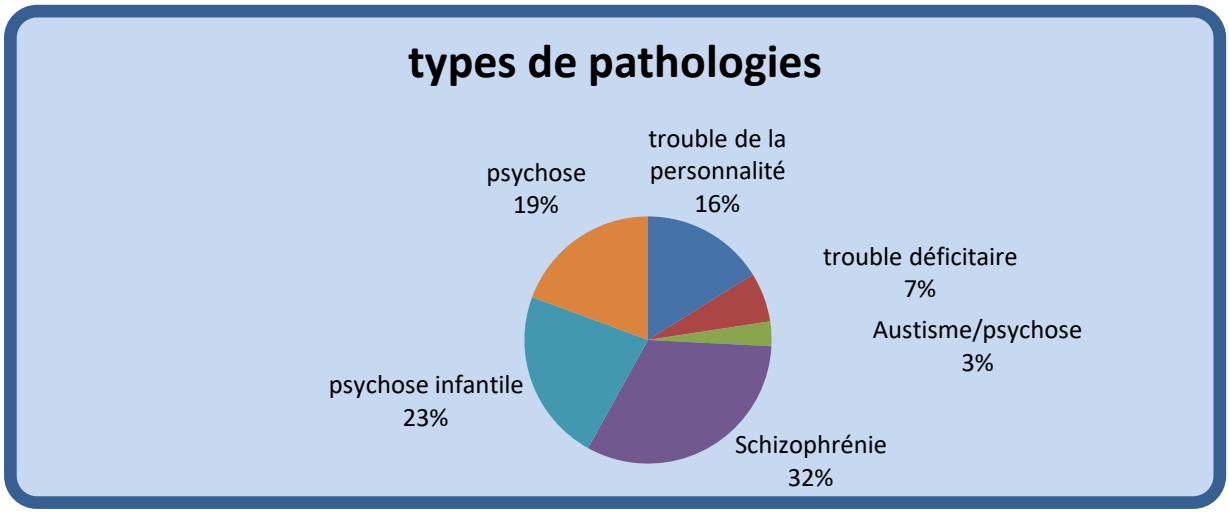

Tout comme en 2017 et les années précédentes, les troubles de la personnalité, sous leurs différentes formes, restent la pathologie associée dominante. Ces personnes ayant particulièrement du mal à adhérer au projet de soin, le service veille de façon plus soutenue au maintien des objectifs mis en place avec la personne elle-même lors du projet d'accompagnement personnalisé. Ces personnes nécessitent de la part de l'équipe entière, un travail permanent de motivation, des contacts ou tentatives de mises en contact avec les équipes de soin partenaires.
En 2018 Le nombre de jours d'hospitalisations a été très importants (trois fois plus qu'en 2016) Sur les quatre personnes concernées, une a fait un très bref séjour en hospitalisation à sa demande ; une autre a été hospitalisée en maison hospitalière dans le cadre de son projet de soin et projet de vie ; une troisième personne a été accueillie à l'hôpital de jour Denise Croissant sans que le projet puisse aboutir. Enfin la dernière personne a été accueillie très récemment dans l'effectif du SAMSAH et aucun travail n'a pu pour le moment émerger avec celle-ci.

L'accompagnement au plus près des personnes les plus fragiles permet presque toujours de prévenir dans la mesure du possible, les décompensations en lien avec une mauvaise observance du traitement.

Les hospitalisations à la demande de la personne elle-même sont favorisées et encouragées par l'équipe car elles sont souvent plus bénéfiques et durent moins longtemps que dans le cadre d'une décompensation et d'une hospitalisation sous contrainte. La difficulté demeure quand la personne elle-même refuse une hospitalisation, la complexité d'une hospitalisation sous contrainte la rendant le plus souvent impossible.

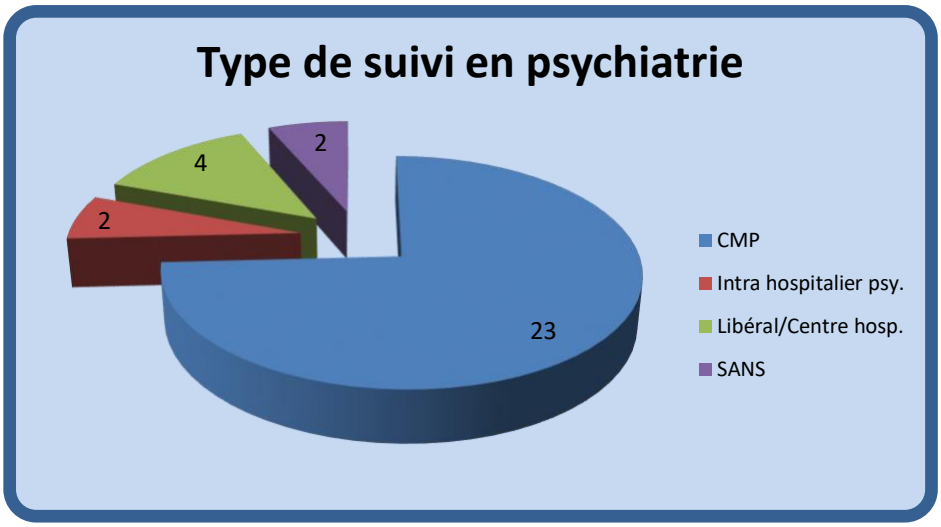

Quasiment inchangée depuis 3 ans, la répartition tend cependant à se resserrer sur le CMP. C'est par ailleurs le plus souvent le CMP qui dirige les patients vers le SAMSAH.

Le suivi en CMP permet une meilleure cohésion entre le travail effectué par le SAMSAH et le travail effectué par le CMP lui-même. Les synthèses régulières réalisées entre le CMP des secteurs 15 et 11, et le SAMSAH, nous permettent de réévaluer chaque situation, de fixer des objectifs et de trouver les moyens afin de les mettre en œuvre. Chaque projet est ainsi ajusté au plus près des besoins de chaque personne accueillie.

Ces temps de synthèses permettent en outre au SAMSAH de signaler des situations qui nous semblent à risque ou difficiles à gérer.

A l'inverse, nous ne pouvons que constater impuissants, la situation d'une personne sans suivi psychiatrique. Malgré un besoin manifeste, et sans l'appui d'un CMP et donc d'un psychiatre référent, cette personne se trouve dans une situation où seule une décompensation permettrait la mise en place d'une hospitalisation.

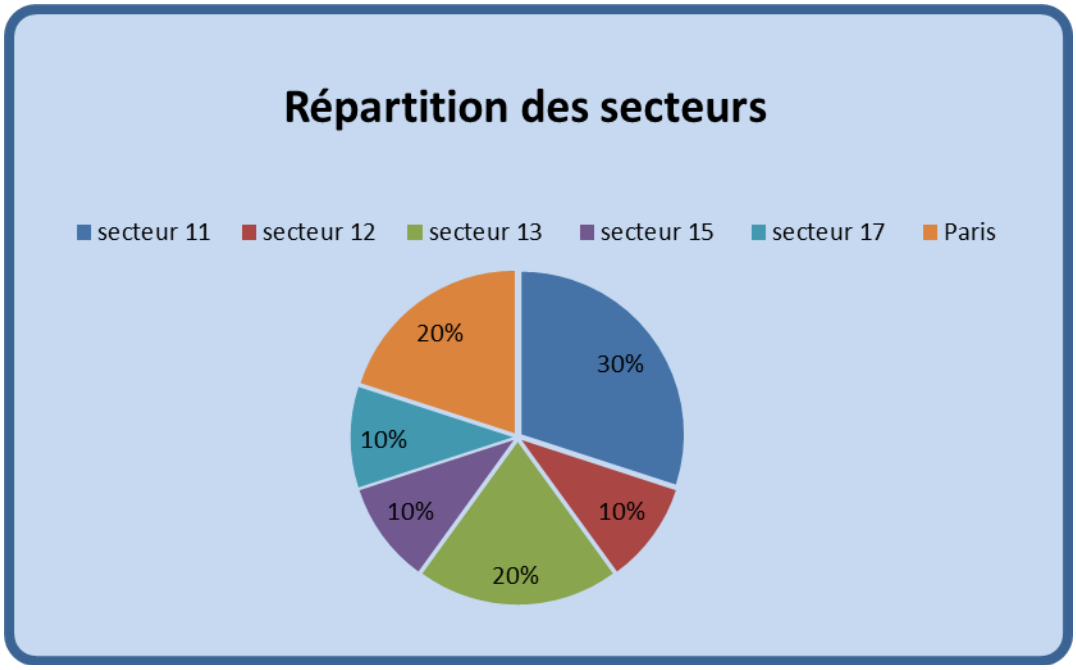

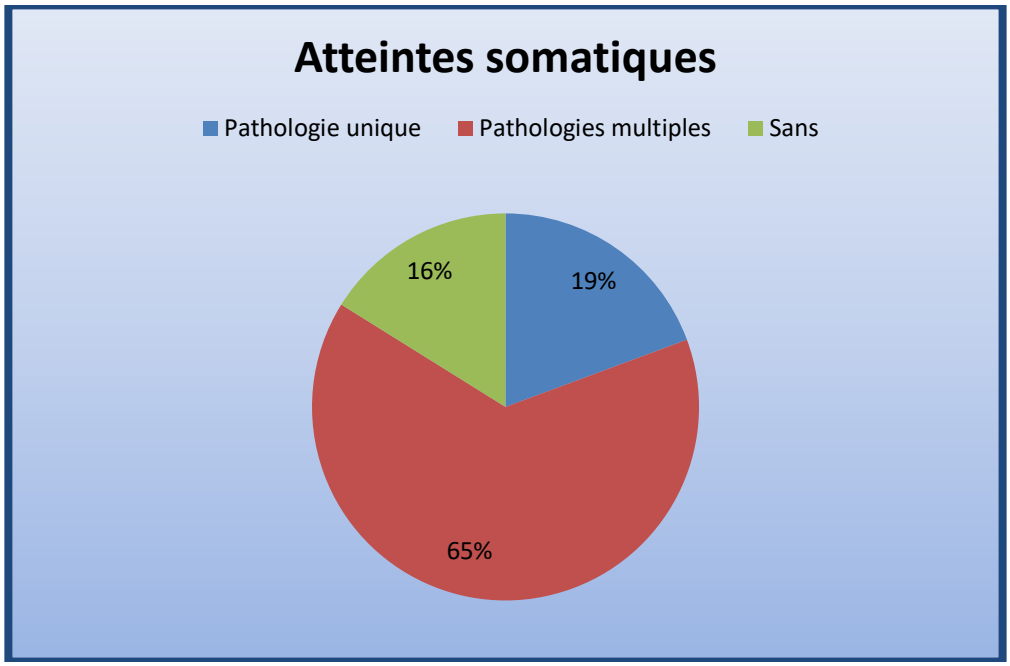

Alors que l'année 2017 avait vu se multiplier le nombre de pathologies somatiques associées, l'année 2018 reste stable. Le nombre de personnes atteintes de troubles moteurs n'a pas évolué, pas plus que le retentissement sur leur autonomie (50 % des personnes restent tout à fait autonomes malgré leur handicap).
Cependant, avec le vieillissement de la population accueillie et la difficulté de la prise en charge de la santé par les personnes atteintes d'un handicap psychiatrique, des pathologies sévères ont été diagnostiquées durant l'année 2018. Celles-ci ont entrainé des hospitalisations parfois longues et ont nécessité une prise en charge très importante et resserrée par l'équipe médicale du SAMSAH. Ainsi par exemple, à la suite d'un diagnostic sévère pour une personne accueillie, les rendez au SAMSAH et nombreux rendez-vous médicaux extérieurs ont pu et mobiliseront d'ailleurs en 2019, les deux infirmières du service en lien permanent avec les services de soins concernés.

L'équipe médicale reste en veille auprès de toutes les personnes accueillies afin de prévenir une aggravation de leur état général. Il s'agit de les accompagner dans la mesure du possible vers les soins somatiques que ce soit à travers un soutien pour la prise des rendez-vous, par un accompagnement direct aux rendez-vous, ou dans le meilleur des cas par un regard sur les démarches mises en place par la personne elle-même.

En règle générale l'accompagnement vers les examens de prévention reste très difficile à mettre en place. Les personnes suivies par le SAMSAH ayant beaucoup de difficulté à aller vers les soins, n'imaginent pas faire des examens quand ils n'en ressentent pas le besoin et c'est ainsi la majorité du temps. Seule l'urgence les amène à consulter. Pour certains il faudra même que ce soit l'équipe du SAMSAH elle-même qui incite la personne à faire la démarche. Les maladies somatiques restent pour ce public, très étrangères à leur quotidien.

3.1.2 Logement, Emploi, Ressources

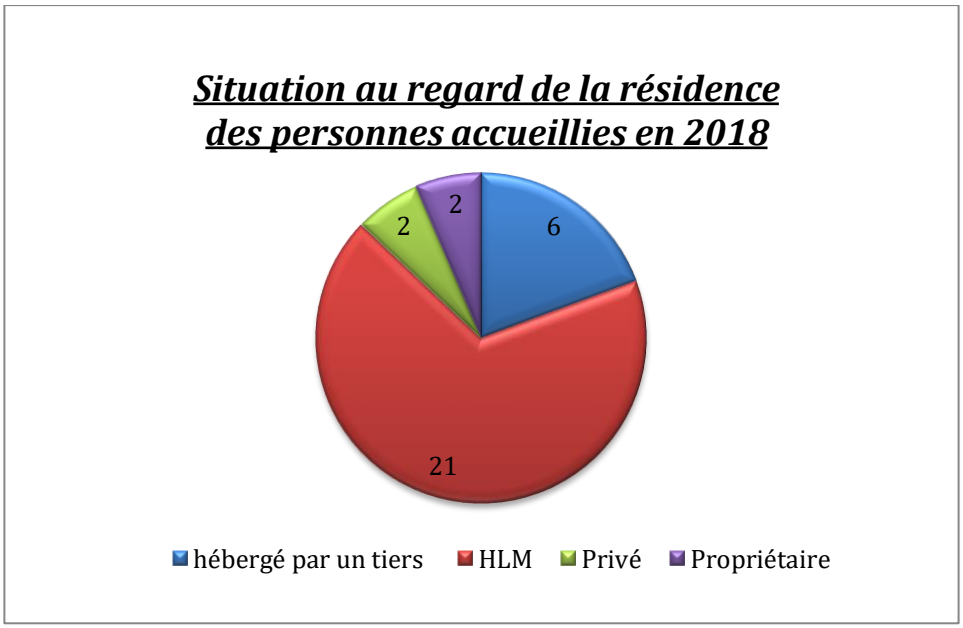

La majorité des personnes accompagnées vivent dans un logement social.

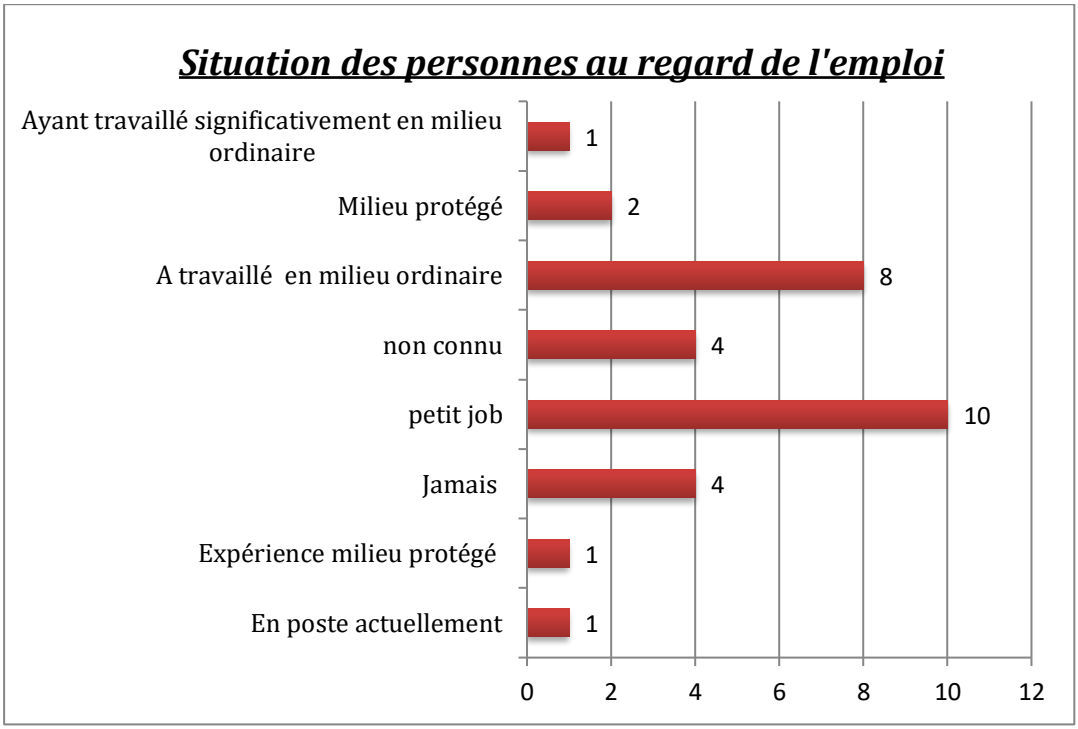

Précisons qu'une seule personne travaille actuellement en entreprise adaptée. Comme en 2017, la précarité de leur santé est le plus souvent un frein à l'insertion professionnelle.

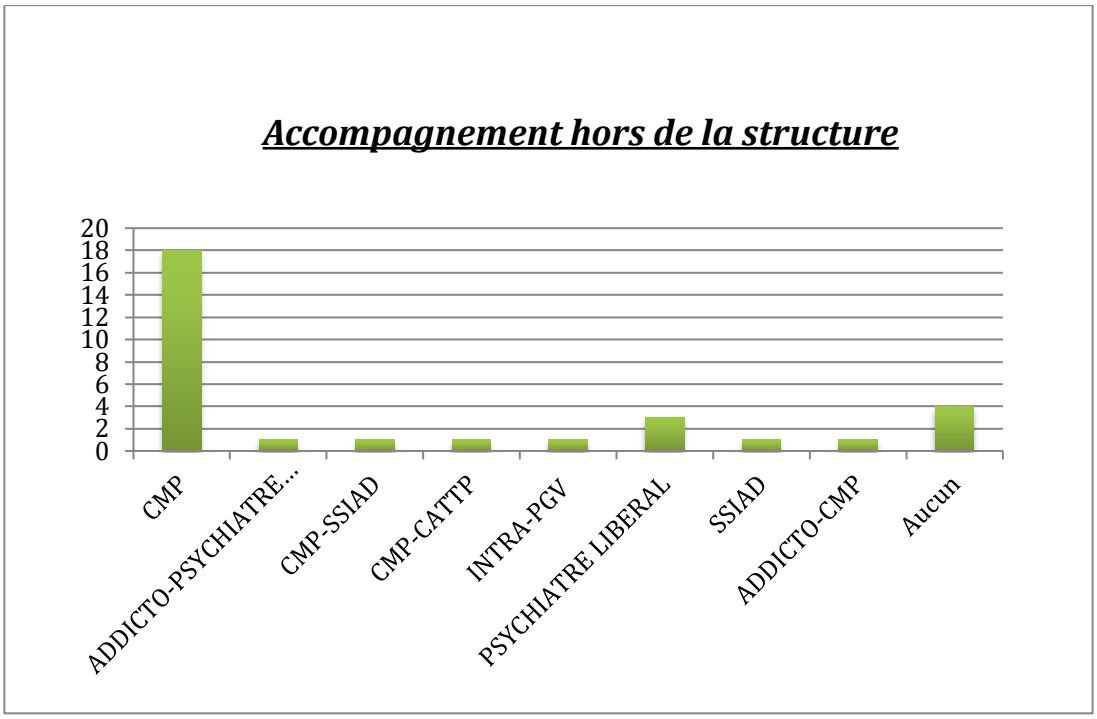

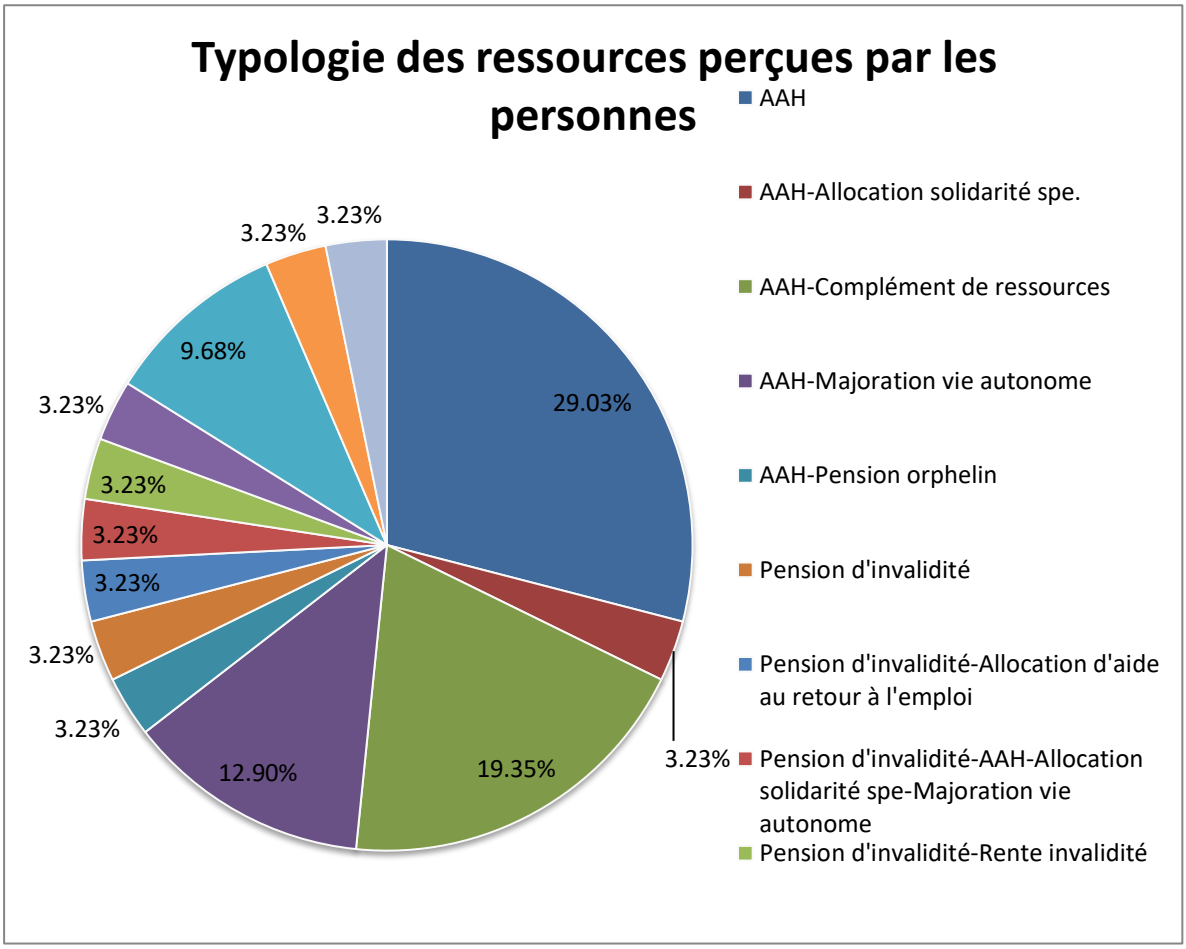

Le public accueilli en 2017 perçoit majoritairement l'AAH. Certaines d ces ressources peuvent être cumulées.

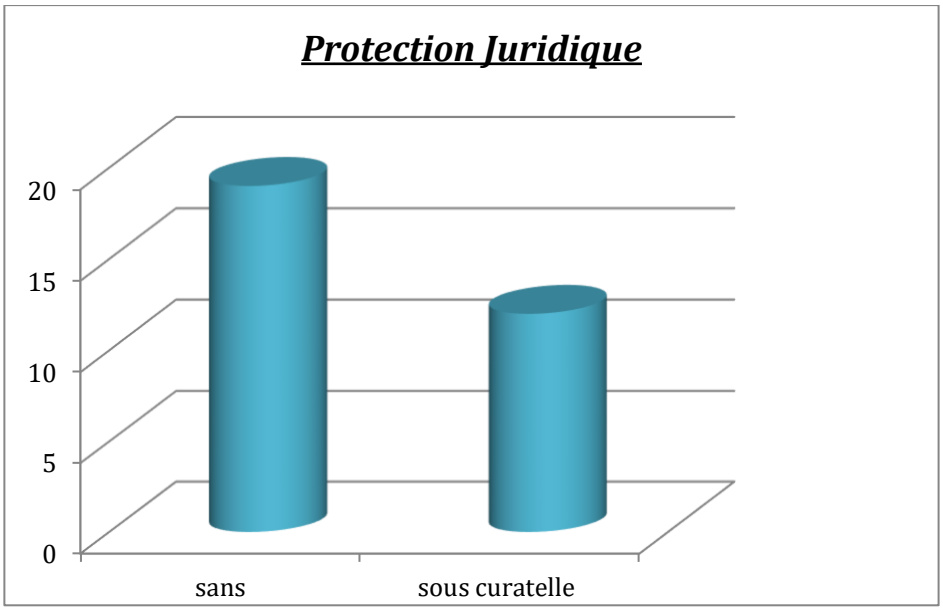

Parmi les 32 personnes accueillies durant l'année 2018, 12 personnes sont sous curatelle, ce qui représente un peu plus d'un tiers des personnes.

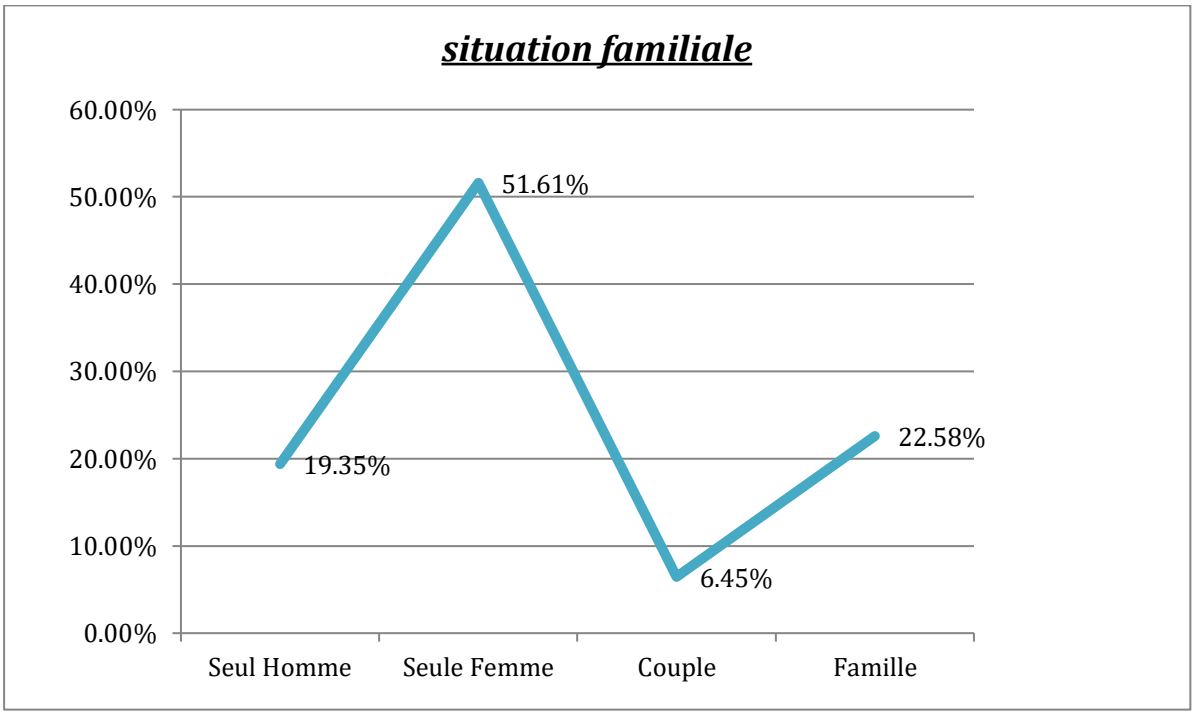

Au total, 22 personnes sur les 31 personnes accompagnées en 2018 vivent seules à leur domicile, ce qui est plus de la moitié des personnes accompagnées par le service.

3.2 Le dispositif

3.2.1 L'équipe

Les personnes accueillies sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire qui se compose ainsi :

1 directrice : 0.43 ETP
1 chef de service : 0.5 ETP
1 médecin : 0.5 ETP
1 psychologue : 1 ETP
1 technicienne administrative : 0.5 ETP
2 infirmières : une 1 ETP, une deuxième à 0.80 ETP
1 aide-soignante : 1 ETP
1 éducatrice spécialisée : 1 ETP
1 conseillère en économie sociale et familiale : 1 ETP
2 aides médico-psychologiques : 2 ETP
1 animateur socioculturel : 1 ETP

Le SAMSAH Erik SATIE est ouvert du lundi au samedi (le lundi de 9h à 19h ; le mardi, jeudi et le mercredi de 9h à 20h30 et le vendredi de 9h à 19h). Le SAMSAH est ouvert le samedi pour accueillir les personnes sur RDV ou bien les visiter au domicile, et toutes les 4 semaines se déploie une activité/sortie.

<u>Formation et colloques</u>

- Octobre 2018 formation d'une semaine proposée par Ax'Aide à une partie de l'équipe sur l'analyse pluridisciplinaire de la situation d'un usager
- Octobre 2018 : Les aidants naturels en psychiatrie : une place singulière avec l'hôpital Paul Guiraud Villejuif et l'association Erié
- Novembre 2018 : Journée d'étude SAVS et SAMSAH organisée par Médialis

3.2.2 La file active

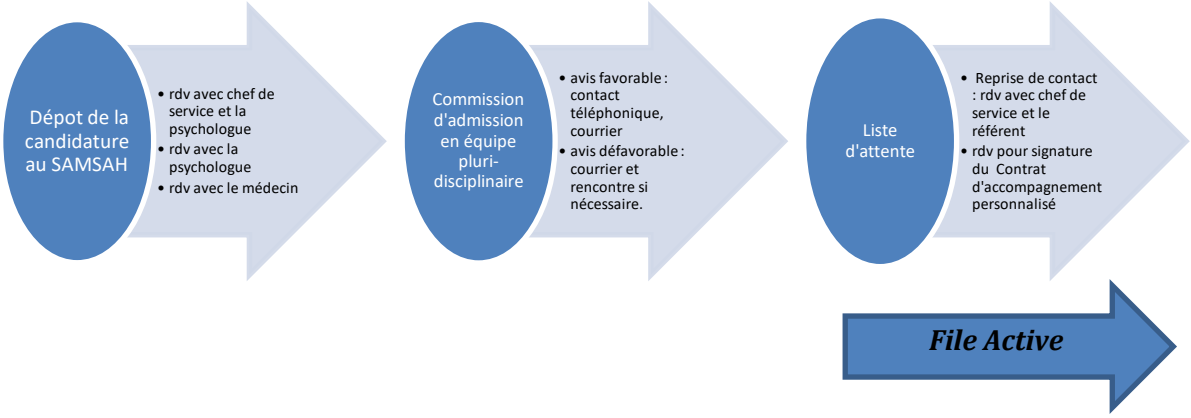

Notre file active comprend les personnes sur la liste d'attente, dont la candidature a eu un avis favorable en commission d'admission. Notre liste d'attente en 2018 représentait une personne qui a été d'ailleurs admise dans le dernier trimestre 2018. Cependant, il est intéressant de noter que 7 personnes hors personnes accueillies ont été vues pour la première fois en 2018. Ces personnes ont été vues en entretien de présentation. Pour l'une d'entre elles cela a débouché sur une admission en fin d'année 2018, pour les autres, soit les personnes n'ont pas donné suite, soit l'orientation n'était pas en adéquation avec les missions du service et le projet de la personne. Précisons que les statistiques calculées plus haut, ne prennent pas en compte les situations de ces personnes hors de notre liste d'attente.

3.3 L'activité

TAUX D'OCCUPATION MOYEN SUR 3 EXERCICES (CLOS)

ELEMENTS DE CALCUL	N - 3	N - 2	N - 1	TOTAL sur 3 ans	N
Capacité autorisée	30	30	30		30
Nombre journées d'ouverture	365	365	365		365
Nombre théorique de journées	10 950	10 980	10 950	32 880	10 950
Nombre réel de journées	10 762	10 854	10 720	32 336	11 003
Nombre retenu de journées	10 731	10 950	10 707		10 750
Taux d'occupation - Reel en %	**98,28%**	**98,85%**	**97,90%**		**100,48%**
Taux moyen d'occupation constaté				**98,35%**	

Ecart Retenu / Réel en jours		**253**

	Admissions	File active	Sorties
2018	1	31	0
2017	5	34	4
2016	6	34	5

Types d'actes réalisés	Nombre d'actes d'avril à décembre 2018
Visites à domicile	196
Accompagnements de la personne à l'extérieur avec un objectif d'autonomisation (accompagnement dans les transports, pour les courses)	50
RDV partenaires avec la personne	120
RDV partenaires en lien avec la personne accompagnée (hors présence de la personne)	30
Réunions de synthèse	30
Total	1793

Rencontrer les autres, discuter, jouer, découvrir, apprendre, partager, marcher, sont autant de propositions pour rompre avec l'inertie, la solitude, et réintégrer les espaces de vie sociale, dans le cadre rassurant du service dans un premier temps et pour certains, selon leur capacités d'autonomie, dans la cité…

Les activités de socialisation

Le Samsah depuis son ouverture ne cesse de proposer des temps collectifs de socialisation, conformément au projet de service. L'objectif de nos actions étant que chaque personne accueillie trouve sa place, son propre rythme et retrouve le plaisir d'être en groupe, tout en tenant compte de ses capacités.

Pour cela nous proposons tous les mois des activités diverses et variées. Elles se déroulent au sein du service et à l'extérieur de celui-ci. La présence de deux professionnels sur ces temps collectifs permet d'apporter un cadre structurant et rassurant.

Les activités de socialisations que nous mettons en place visent :

- Rompre l'isolement, réapprendre à "être" en groupe par la rencontre et le partage avec les autres
- Plaisir et bien-être : avoir des loisirs
- Revalorisation : retrouver confiance en soi, renarcissisation
- Redynamisation : s'occuper, sortir de l'ennui
- Etre avant tout un sujet et retrouver sa place de sujet et non plus être uniquement un patient
- Apprentissage et acquisition : retrouver des compétences

L'inscription aux activités repose sur le principe de libre adhésion

Ce principe s'exerce lors de la table ronde, durant laquelle se fait la présentation du planning des animations du mois. Ce temps est bien repéré et apprécié, car il permet d'établir, entre les

personnes accueillies et les professionnels des échanges, des propositions qui viennent alimenter le planning.

Ils participent ainsi à l'élaboration du planning des animations.

Le planning des activités

Il est présenté et remis lors de la table ronde avant chaque début du mois.

Afin de faciliter la lecture, nous y avons mis un code couleur pour chaque activité.

Pour les personnes qui ont des difficultés à s'inscrire dans cette organisation, nous mettons en place des RDV individuels afin qu'ils expriment leurs souhaits a leur rythme.

Durant l'année 2018, nous avons menés **158** actions, regroupées par thématique sur le tableau ci-dessous.

Nous avons dû annuler 10 sorties en raison des mauvaises conditions climatiques (Grand froid ou Canicule)

L'ensemble des activités de socialisation et le nombre des participants 2018

Sorties culturelles	Activités régulieres/mensuelles		Activités ponctuelles	Activités du Samedi	Activités régulieres	Activités transversales SAMSAH et SAVS Erik SATIE
	Activités autour du corps	Expressions Artistique				
Musée (04)	MVTS Corporels (03)	Atelier Mosaïque (86)	Projection DVD (13)	Philharmonie de Paris (04)	Géoparcs (20)	Petit déj + MVT Corporels (17)
SORTIE EXPO E-Delacroix, Orangerie Cachan, MacVal (28)	Gr Paroles autour du corps (06)	Atelier Perle (03)	Cinéma (05)	Karaoké party (13)	Apéro jeux (30)	Apéro dinatoire (07)
	Atelier Bien être (03)	Atelier Mandala (04)	Visite ESAT VIVRE (04)	Château de Sceaux (05)	Atelier Jardin (27)	Docu-débat (06)
	Wii Party (09)	Atelier Peinture Acryl (42)	Tennis de table (12)	Pique-nique au jardin (03)	Table ronde (67)	Sortie à l'Hippodrome (04)
Théâtre de Cachan (11)	Promenade de santé (04)	Atelier Agenda (11)	Pétanque (10)	Pêche à la ligne (13)	Atelier Cuisine (13)	Quizz Musical (05)
Cité de la Musique (04)			Journée à la Mer (07)	Rencontre avec Anglade Jean-Claude Artiste peintre (04)	Docu-débat (12)	Atelier de patisserie (03)
Fête de la musique (05)			Resto fin d'année (13)		Petit plat facile (11)	Décorations de fête de fin d'année (05)
Apéro concert Gentilly (06)			Atelier patisserie (08)		Chorale (08)	Fête fin d'année "Café dansant" (11)
Zoo de Vincennes (05)			Sortie à la base de loisirs (05)		De fil en aiguille (16)	
Biennale Art Cachan (04)			Balade en forêt (11)			
Jardin du Luxembourg (04)			Ferme de Viltain (05)			
			Loto (07)			
			Pique nique (05)			
			Barbecue à St Quentin (05)			
			Galette des Rois (08)			
			Chandeleur (05)			
			Diaporama PHOTO 2017 (08)			

Le total des inscriptions aux animations est de **1082.** Les personnes inscrites n'honorent pas toujours leurs engagements, malgré le travail de remobilisation de l'équipe. Selon la situation de la personne accueillie, nous utilisons différents outils : **Planning, Téléphone, rappel, RDV individuel Rappel des inscriptions lors des VAD, Aide à la mobilité et la Boite à idées.**

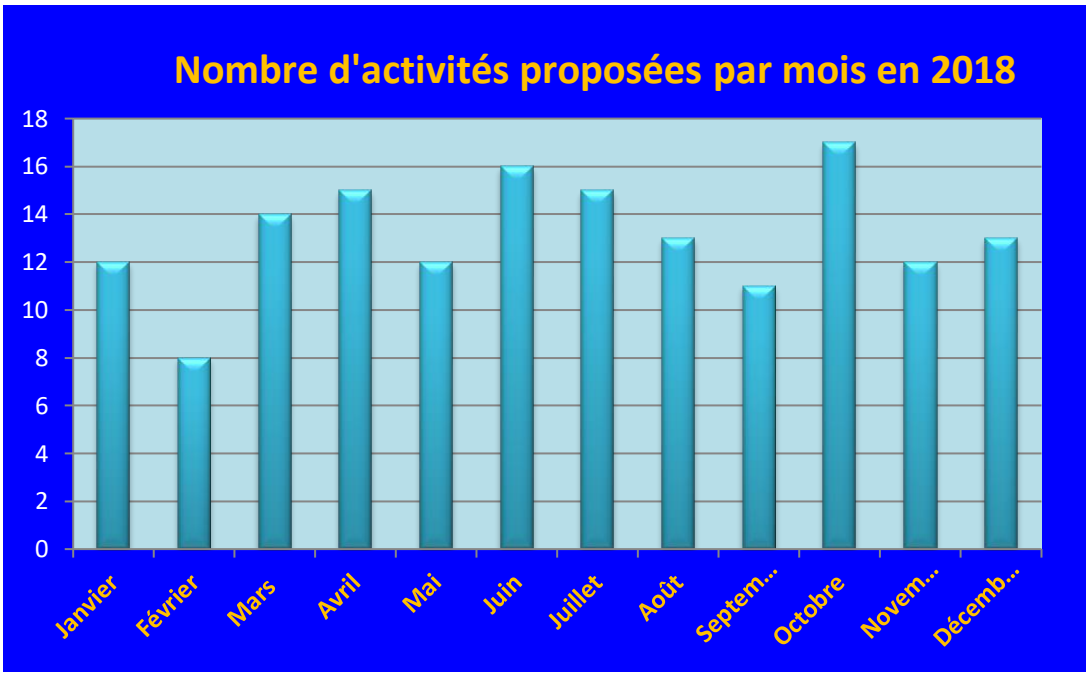

Petits aperçus de nos activités en images

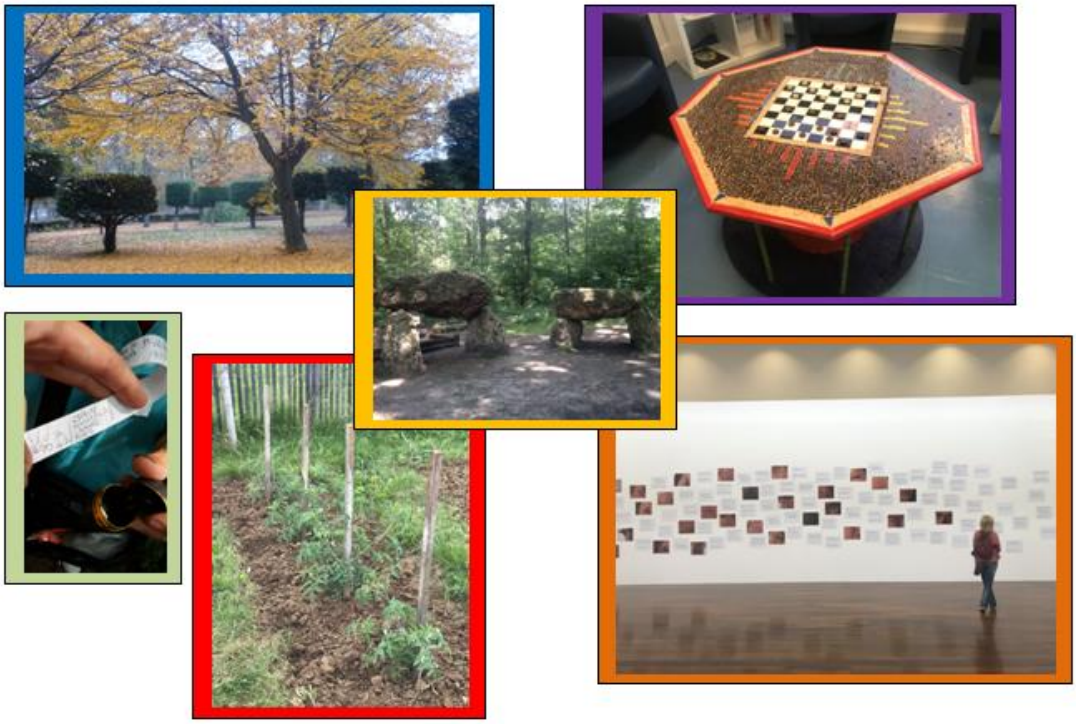

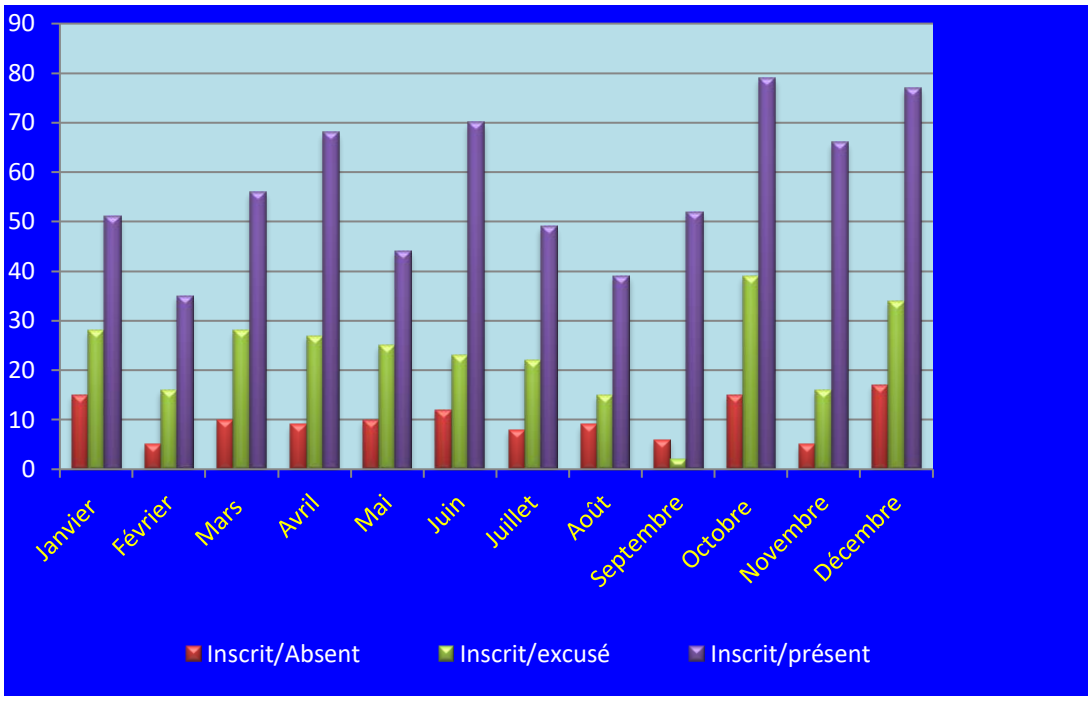

Le Samsah Erik SATIE propose 03 temps d'activités par semaine, des sorties en soirée au théâtre de Cachan Atelier et des ateliers cuisine tous les 02 mois. Cette année sur les **1082** inscriptions, nous comptons **686** participations. Ce qui représente **63%** des inscriptions. Les engagements qui ne vont pas jusqu'à leur concrétisation représentent **26%** dans ce cas les personnes reviennent vers nous pour annuler et puis il y'a **11%** des personnes qui ne donnent aucune suite. Ce dernier constat s'explique par les problématiques lourdes du public que nous accueillons.

Concernant les difficultés de mobilité du public que nous accueillons, nous assurons systématiquement les accompagnements en voiture pour au moins 02 personnes accueillies au service.

Partenaires et Partenariat :

Le SAMSAH ouvre ses activités de socialisation en tissant des liens privilégiés avec les partenaires (Théâtre de Cachan, MacVal Vitry-sur-Seine, DEVP CG Val de marne, Cité des sciences Villette, L'orangerie de Cachan). En les sensibilisant sur les spécificités du public que nous accueillons, ils peuvent ainsi adapter leurs modalités d'intervention (support de communication, accueil…)

Renouvellement et maintien des conventions entre :

- **Le Théâtre de Cachan**
- **Culture du Cœur**
- **Le service d'animation des parcs DEVP** du CG du Val de Marne concernant notre projet « Jardin éducatif ».
    - *Témoignages de personnes accueillies*

« Les activités en ateliers c'est bien, à l'extérieur c'est compliqué… ça m'occupe, j'apprécie d'avoir le choix. Avant d'être au SAMSAH je ne sortais pas… »

« La rencontre avec le groupe se fait facilement, cela me permet de parler avec les personnes du groupe »

« Le SAMSAH pour moi est un lieu, où l'on fait des activités diverses et variées chaque mois. Ce n'est pas comme au CATTP, les activités sont toujours les mêmes »

« Cela me rassure de recroiser les mêmes personnes en animation»

Atelier cuisine :
« J'ai appris à faire une soupe, c'est vraiment un exploit pour moi. Je ne savais pas faire, j'ai refait la recette chez moi »

Sortie au Planétarium VILLETTE :
« J'ai aimé mais c'était dur pour moi les déplacements, à cause de la fatigue »

Témoignage de Mme F-A

« Je sors de chez moi tous les jours pour prendre l'air, ça me change de chez moi, de la télé »
« Si je reste chez moi, je m'ennuie et je fume tout le temps »
« Je reste au calme, j'apprends des choses, je pense aux petits déj' les lundis matin »
« J'arrive à faire la vaisselle ici, alors que chez moi je ne l'a fait pas… »
Café dansant *:*
« Je me lâche, on se sent libre …
Libérez des gros soucis par exemple : Sortir les poubelles… »
Atelier mosaïque :
« Ça m'a appris beaucoup de choses, ça m'a fait du bien et mentalement j'oubliais mes problèmes même si quelques fois en pensant à mes sœurs je délirais…
Le SAMSAH pour moi est un lieu de vie, où il y a de la rencontre…
Ou s'organise des sorties et comme projet un match de foot. »

Témoignage de Mme P-MS

Situation de Mme A.

L'accompagnement de toute personne accueillie au SAMSAH repose sur l'instauration d'une relation de confiance bienveillante et adaptée au regard de la personne accueillie. Dans la situation de Madame, les premiers contacts avec le SAMSAH en 2012 furent plutôt aisés mais l'instauration d'une relation de confiance a mis plus de temps, il a fallu plusieurs années avant qu'elle puisse s'étayer réellement sur le service.

Bien que Madame bénéficie d'un accompagnement ciblé dans chaque registre d'intervention, l'ensemble de ses difficultés fait l'objet d'une réponse portée par tous les professionnels du service : ses interrogations et perceptions relatives à ses douleurs psychosomatiques, ses questions autour de son logement, de l'administratif.

Mme A. est célibataire et elle a rompu tout lien avec sa famille. Elle a un rythme de vie décalé.

La demande de prise en charge par le SAMSAH a été effectuée par le SAVS. Lors de la prise en charge par le SAMSAH, plusieurs axes de travail ont été mis en place, entre autre l'accès aux soins et de rencontrer un médecin psychiatre au CMP. Il est à noter qu'elle a un médecin psychiatre référent, sans toutefois accepter le moindre traitement chimiothérapique de sa part. Les objectifs étaient de permettre sa survie psychique.

Le SAMSAH a proposé à Mme S…. des entretiens dans le service (entretiens éducatifs, infirmiers et de soutien psychologique), des activités de socialisation. Depuis sa prise en charge le SAMSAH s'est heurté régulièrement à de nombreux freins. Ces freins sont en lien avec le déni de Mme concernant sa pathologie psychiatrique et surtout la massivité de cette pathologie. Tout cela restant parasité pas ses multiples demandes toutes aussi désadaptées les unes que les autres.

Mme S présente des troubles psychiatriques associés à une comorbidité somatique.

Elle multiplie les clivages et elle reste dans la toute puissance dans ses demandes inappropriées et surtout dans son ancrage vis-à-vis d'un de ses symptômes, ses capacités motrices : Mme S peut marcher, puis soudain déclarer son impossibilité de se déplacer. Elle se juge alors invalidée et invalide, angoissée et cela entraîne une absence totale de confiance en elle.

Cette patiente peut se montrer difficile d'accès, multipliant les réactions thérapeutiques négatives et les mises en échec des projets afin, pense-t-elle, de conserver une relative quiétude (qu'elle n'atteint bien évidemment pas).

Au vu de la situation de Mme S, envahissant tout espace réel et psychique de son environnement manifestant ainsi sa recherche d'un contenant, l'équipe du SAMSAH lui permet de maintenir la possibilité de rencontres, et de tenter ainsi de tisser patiemment des liens signifiants et ce, afin de lui permettre de vivre des expériences et de les partager ! Sa pathologie nécessite d'avoir un espace pour qu'elle puisse mettre en scène son désordre psychique. Afin de tenter d'optimiser la continuité du lien et des démarches, le SAMSAH déploie les rendez-vous infirmiers, psychologiques et éducatifs le même jour.

Ce travail se déploie au quotidien et n'est pas quantifiable dans le temps : notre action s'articule avec la temporalité singulière de Madame. Nous encourageons Madame S à élaborer et formuler sa demande auprès de l'équipe, tout en respectant le temps qui lui est nécessaire afin que celle-ci fasse sens pour elle.

Il est à noter que cela a permis à Mme de se saisir de l'organisation proposée par le SAMSAH, notamment en 2018 au moment de l'aggravation de ses symptômes tant au niveau somatique, suite à une intervention chirurgicale qu'au niveau psychique qui en découle. En effet, depuis plusieurs mois, l'équipe organise des accompagnements en voiture pour tous les rendez-vous médicaux. Cette indication a commencé à faire l'objet d'un accompagnement réalisé par l'ensemble des professionnels du SAMSAH. Le SAMSAH dans son ensemble reste cet objet médiateur ouvrant un espace de négociations et de rencontres, grâce à l'inventivité de chacun sans tentative d'uniformisation de la pensée car il n'y a pas de recettes, de conduites à tenir spécifiques, mais tout simplement d'assurer une permanence dans notre présence et nos réponses ; c'est cet accompagnement qui contribue à soutenir son existence.

II. Perspectives 2019

1. Suivi de la démarche qualité

En partant des préconisations des évaluations externes, un tableau global reprendra les préconisations communes aux deux services et les préconisations particulières à chaque service afin de faire émerger des axes d'amélioration.

Les réunions sur l'amélioration de la qualité ont repris fin 2018, y ont déjà été évoqués la réécriture du projet de service. Notamment, des groupes de travail ont été définis sur les thématiques suivantes :

- Les critères d'admission
- La mission du référent de projet
- La fin de la prise en charge
- Les différentes réunions et leurs objectifs
- L'amélioration de l'appropriation des registres par les équipes, notamment le registre des évènements indésirables
- La procédure d'admission

Une thématique telle que la formalisation de l'accueil du public touchent les deux services, sera donc vue dans un groupe de travail rassemblant les professionnels des services SAVS et SAMSAH.

Un questionnaire sur les activités communes SAVS et SAMSAH a été transmis aux personnes accompagnées en novembre 2018. Les résultats ont été analysés lors du comité de suivi en janvier 2019.

2. Actualisation du Projet d'Etablissement en lien avec le projet Associatif

Nous poursuivons en lien avec le projet associatif et notamment dans la réactualisation du projet de service, l'action qui est celle de « soutenir des parcours ouverts dans la cité », c'est-à-dire en réfléchissant à des propositions d'ateliers ou de nouvelles formes d'animation tournées vers l'extérieur.

Mais aussi la démarche qui est celle de construire des « *actions en interaction avec des parties prenantes* », c'est-à-dire à notre niveau avec des partenaires sur le territoire, ceux avec lesquels nous sommes en lien étroit, pour ainsi soutenir les parcours plurielles des personnes accompagnées. Mais aussi en favorisant les échanges par l'intermédiaire des groupes d'expression, qui ont pu reprendre fin 2018.

III. Analyse du résultat

1. Charges de personnel

Les dépenses du Groupe II s'élèvent à 525 999 € pour un budget exécutoire de 620 139 €

Soit un écart de – 94 140 € (- 15 ,18%) par rapport au budget exécutoire.

Les besoins en personnels sont réels et l'arrivée de la nouvelle directrice a permis de démarrer la réorganisation du service. Ces recrutements produiront leur plein effet financier en 2019. Ces recrutements sur le dernier semestre expliquent la minoration des charges de personnel.

1.1 Charges du personnel salarié

Les dépenses du personnel représentent 515 163 €

La CCN applicable au siège de l'association est la CCN des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951.

Pour l'exercice les dépenses du personnel de l'établissement intègrent notamment :

- ✓ Une valeur moyenne du point, qui est de **4.447 €**
- ✓ Les augmentations individuelles et catégorielles selon la classification des salariés non cadres et cadres

1.2 Autres charges relatives au groupe II

Les honoraires et le personnel extérieur représentent 10 836 €

2. Autres charges d'exploitation

2.1 Analyse du niveau proposé des charges du groupe I & III

	REEL N-1	EXECUTOIRE N	REALISE N	En €	En %
GROUPE 1	32 324	28 671	32 839	4 168	14,54%
GROUPE 3	135 237	100 416	206 278	105 862	105,42%

Concernant le groupe I, dépenses afférentes à l'exploitation courante,

La vigilance et la maitrise des dépenses ont permis de respecter nos engagements et conduisent à un maintien du niveau des charges du groupe par rapport à l'exercice 2017.

Pour le **groupe III,** les dépenses afférentes à la structure sont affectées notamment par :

- une provision STIF de 7 235€

- l'affectation en fonds dédiés du CITS pour un montant de 15 526 €

La vigilance et la maitrise des dépenses ont permis de respecter nos engagements et conduisent à un maintien du niveau des charges du groupe par rapport à l'exercice 2017.

3. Produits de la tarification

Les produits de tarification cumulés s'élèvent à 843 354 €

4. Produits autres que ceux de la tarification

4.1 Autres produits relatifs à l'exploitation

Les autres produits s'élèvent à 11 872 €

4.2 Produits calculés (reprises provisions, recettes en atténuation …)

30 807 €

IV. Synthèse du résultat

1. Détermination du résultat au titre de l'exercice 2018

Total classe 6	765 116 €
Total classe 7	886 033 €
Résultat comptable excédentaire	120 917 €
Résultat antérieur incorporé (+)	-35 700 €

Résultat comptable de l'exercice	**85 217 €**
Variation pour congés payés	**-7 854 €**
Résultat à affecter	**77 364 €**

2. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Réserves	10682	Excédents affectés à l'investissement	77 364 €
	10685	Réserve de trésorerie	€
	10686	Réserve de compensation	€
	10687	Réserve de compensation des amortissements	€
Report à Nouveau	11510 ou 110	Excédents affectés au financement	€
	11511 ou 111	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation	€
	11519 ou 119	Report à nouveau déficitaire	

Rapport d’activité établi par Mme Maria MUNOZ-DUQUE... - Directrice

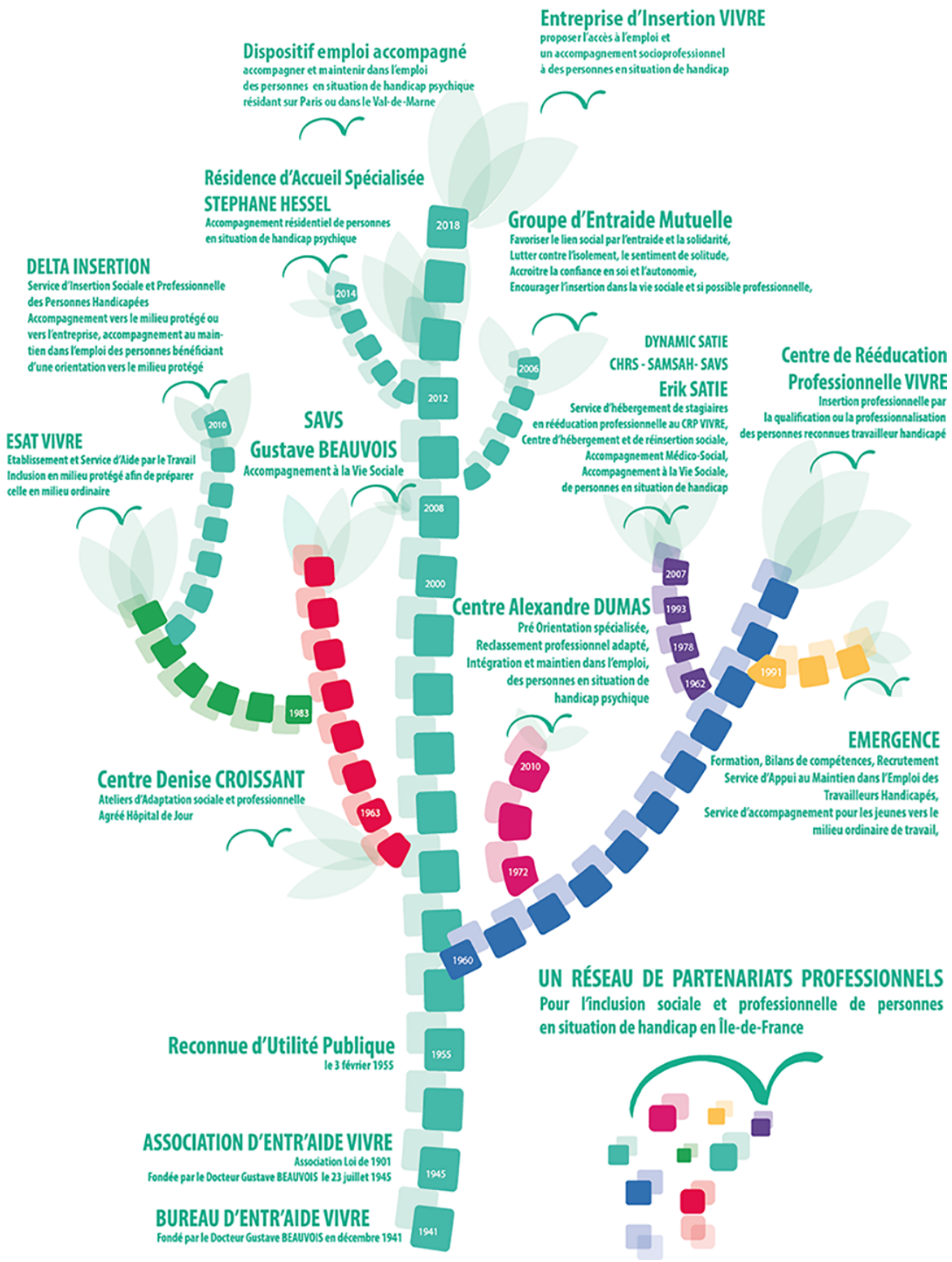
Entreprise d'Insertion VIVRE
proposer l'accès à l'emploi et
un accompagnement socioprofessionnel
à des personnes en situation de handicap
Dispositif emploi accompagné
accompagner et maintenir dans l'emploi
des personnes en situation de handicap psychique
résidant sur Paris ou dans le Val-de-Marne
Résidence d'Accueil Spécialisée
STEPHANE HESSEL
Accompagnement résidentiel de personnes
en situation de handicap psychique
Groupe d'Entraide Mutuelle
Favoriser le lien social par l'entraide et la solidarité,
Lutter contre l'isolement, le sentiment de solitude,
Accroitre la confiance en soi et l'autonomie,
Encourager l'insertion dans la vie sociale et si possible professionnelle,
DELTA INSERTION
Service d'Insertion Sociale et Professionnelle
des Personnes Handicapées
Accompagnement vers le milieu protégé ou
vers l'entreprise, accompagnement au main-
tien dans l'emploi des personnes bénéficiant
d'une orientation vers le milieu protégé
DYNAMIC SATIE
CHRS - SAMSAH- SAVS
Erik SATIE
Service d'hébergement de stagiaires
en rééducation professionnelle au CRP VIVRE,
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale,
Accompagnement Médico-Social,
Accompagnement à la Vie Sociale,
de personnes en situation de handicap
Centre de Rééducation
Professionnelle VIVRE
Insertion professionnelle par
la qualification ou la professionnalisation
des personnes reconnues travailleur handicapé
SAVS
Gustave BEAUVOIS
Accompagnement à la Vie Sociale
ESAT VIVRE
Etablissement et Service d'Aide par le Travail
Inclusion en milieu protégé afin de préparer
celle en milieu ordinaire
Centre Alexandre DUMAS
Pré Orientation spécialisée,
Reclassement professionnel adapté,
Intégration et maintien dans l'emploi,
des personnes en situation de
handicap psychique
EMERGENCE
Formation, Bilans de compétences, Recrutement
Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des
Travailleurs Handicapés,
Service d'accompagnement pour les jeunes vers le
milieu ordinaire de travail,
Centre Denise CROISSANT
Ateliers d'Adaptation sociale et professionnelle
Agréé Hôpital de Jour
UN RÉSEAU DE PARTENARIATS PROFESSIONNELS
Pour l'inclusion sociale et professionnelle de personnes
en situation de handicap en Île-de-France
Reconnue d'Utilité Publique
le 3 février 1955
ASSOCIATION D'ENTR'AIDE VIVRE
Association Loi de 1901
Fondée par le Docteur Gustave BEAUVOIS le 23 juillet 1945
BUREAU D'ENTR'AIDE VIVRE
Fondé par le Docteur Gustave BEAUVOIS en décembre 1941
2018
2014
2012
2008
2006
2010
2000
1983
1963
2010
1972
1960
2007
1993
1978
1962
1991
1955
1945
1941